

Equipes Engagées

- 1 - AMBERIEU HBC
- 2 - LYON HBC
- 3 - ST JULIEN DENICE GLEIZE HB

Calendrier des Rencontres

Lieu : Gymnase Plaine de l'Ain à Ambérieu

Date : Samedi 4 juin 2011

Horaire : Réunion technique à 13h30

Début des rencontres : 14h00

14h00	AMBERIEU HBC	-	ST JULIEN DENICE GLEIZE HB
15h00	LYON HBC	-	ST JULIEN DENICE GLEIZE HB
16h00	AMBERIEU HBC	-	LYON HBC

Renseignements concernant les clubs engagés

1. AMBERIEU HBC - (1601001)

- Adresse du club : MR LAUPRETRE ERIC 6 PARC DU BEAU FAYARD RUE DE LA BIBETTE - 01500 AMBERIEU EN BUGEY
- Coordonnées du club : Tel : 0474388533 - 0474323721 - Fax : 0474468787 - Email : 1601001@handball-france.eu
- Correspondant général : LAUPRETRE ERIC - Tel : 04.74.38.85.33 - Port : 06.33.42.48.25 - Bur : 04.74.32.37.21 - Email : handamberieu.laupretre@orange.fr
- Couleurs Joueurs : 1/ Maillot Jaune Short Bleu 2/ Maillot Bleu Short Bleu
- Couleurs Gardien : 1/ Maillot Gris 2/ Maillot Gris

2. LYON HBC - (1669031)

- Adresse du club : Gymnase Mathias FAVIER Mme BLEIN Michelle 2 Place B. SCHONBERG - 69009 LYON
- Coordonnées du club : Tel : 04 78 64 00 34 - 06.27.27.65.98 - Fax : 04.78.67.24.82 - Email : 1669031@handball-france.eu
- Correspondant général : BLEIN PHILIPPE - Tel : 04 78 83 07 46 - Port : 06 07 65 16 88 - Bur : - Email : blein.philippe@orange.fr
- Couleurs Joueurs : 1/ Maillot Noir Short Noir 2/ Maillot Rouge Short Noir
- Couleurs Gardien : 1/ Maillot Bleu Marine 2/ Maillot Gris

3. ST JULIEN DENICE GLEIZE HB - (1669047)

- Adresse du club : MME LORON GISELE 34 LOTISSEMENT CHAMP DU MONT - 01480 CHALEINS
- Coordonnées du club : Tel : 0474679377 - 0680534351 - Fax : - Email : 1669047@handball-france.eu
- Correspondant général : BONNOT THIERRY - Tel : 0474605016 - Port : 0615743943 - Bur : 0472919073 - Email : bonnotth@wanadoo.fr
- Couleurs Joueurs : 1/ Maillot Violet Short Violet 2/ Maillot Blanc Short Violet
- Couleurs Gardien : 1/ Maillot Noir 2/ Maillot Noir

- Moins de 14 ans masculins : joueurs nés en 1998, 1999, 2000 et 2001
- Temps de jeu : 2x15 min avec 5 min de pause entre chaque match et à la mi-temps de chaque match ; temps total d'un tournoi à quatre : 3h00 ; exclusion 1 min
- Retard sur un tournoi : en cas de retard sur un tournoi, après avoir prévenu le club hôte, le référent de la Ligue jugera si le ou les matchs peuvent être rejoués dans la journée.
- Feuilles de matchs : la Ligue fournira des feuilles de match de tournoi à trois sur les tournois à trois et des feuilles de match de tournoi à trois et des feuilles de matchs "rencontre simple" sur les tournois à quatre. Les feuilles de matchs seront rassemblées par le responsable de la Ligue du Lyonnais.
- Table de marque : Chaque équipe est tenue de disposer d'un dirigeant adulte pour tenir la table de marque (chronométrateur ou secrétaire) à chaque rencontre concernant son équipe.
- Remontée des résultats : Ils seront renseignés par le responsable de la Ligue du Lyonnais.
- Disqualification sur un tournoi : chaque tournoi bénéficiera d'une commission ad'hoc qui traitera les sanctions disciplinaires survenues lors des rencontres et définira les éventuelles suspensions.
- En cas d'égalité entre deux ou plusieurs clubs à l'issue d'un tournoi et dans une même poule, ceux-ci sont départagés selon les procédures suivantes (dans l'ordre):
 - par le nombre de points à l'issue de la compétition dans les rencontres ayant opposé les équipes à égalité entre elles,
 - par la différence entre les buts marqués et les buts encaissés dans les rencontres ayant opposé les équipes restant à égalité après l'application de l'alinéa 1,
 - par le plus grand nombre de buts marqués à l'extérieur dans les rencontres ayant opposé les équipes restant à égalité après application de l'alinéa 2,
 - par le goal average général au quotient dans les rencontres ayant opposé les équipes restant à égalité après application de l'alinéa 3,
 - par le plus grand nombre de buts marqués de toutes les rencontres ayant opposé les équipes restant à égalité après application de l'alinéa 4,
 - par le plus grand nombre de licencié(e)s à la date de l'Assemblée Générale de la Ligue, masculins ou féminins selon la compétition ayant les équipes restant à égalité après application de l'alinéa 5.
- Match gagné : 3 points; Match nul : 2 points; Match perdu : 1 point
- Les pénalités et les forfaits :
 - Match perdu par pénalité pour anomalie sur feuille de match : 20 euros d'amende financière ; 0 point ; 0 - 10 pour le score
 - Match perdu par forfait pour non présentation de l'équipe à l'horaire du match : 20 euros d'amende financière 0 point ; 0 - 10 pour le score (pas de remboursement des frais d'engagement)
- Règles techniques : aucune sur les brassages
- Couleurs des maillots :
Le club visiteur doit se déplacer avec un second jeu de maillot de couleur afin de disposer des couleurs très différentes que celles communiquées dans les adresses et renseignements.
- Nombre de joueurs :
 - sur le tournoi : 14 joueurs
 - sur la feuille de match : 12 joueurs (licences de type B illimités)
 - sur le terrain : 6 joueurs de champ + 1 GB